LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME V. EDMONTON, JEUDI, 9 JUIN, 1910. NUMERO 36

Le nouveau président de l'Association St. Jean Baptiste d'Edmonton



M. Louis Madore

Nous sommes heureux de présenter à nos lecteurs le nouveau président de l'Association St. Jean Baptiste d'Edmonton, M. Louis Madore, avocat bien connu de notre ville.

Après avoir pratiqué le droit à Montréal durant une couple d'années, M. Madore est venu s'établir parmi nous il y a quatre ans.

Il fit partie de l'étude Edwards et Madore jusqu'en janvier dernier, époque à laquelle il s'associa avec M. Lucien Dubuc.

M. Madore est un de nos jeunes compatriotes devant lesquels s'ouvre un brillant avenir; les membres de l'Association St. Jean Baptiste ne pouvaient faire un meilleur choix en le nommant président de leur association.

Au nom du *Courrier de l'Ouest* nous offrons à notre ami Madore les félicitations de tous les Canadiens français d'Edmonton pour l'honneur si bien mérité qui lui échoit.

LES ELECTIONS PARTIELLES EN ALBERTA

La constitution du nouveau cabinet provincial entraine plusieurs élections partielles qui auront lieu le 29 juin.

L'hon. A. L. Sifton se présentera aux suffrages des électeurs dans la circonscription de Vermilion, dont le député M. Archie Campbell a démissionné en sa faveur. Le parti conservateur opposera, selon toutes probabilités, un concurrent au premier ministre.

L'hon. C. R. Mitchell se présente à Medicine Hat, dans la circonscription rendu vacante par la démission de M. T. Finlay.

L'hon. M. Archie McLean, député de Lethbridge district, doit se faire élire à nouveau par suite de son entrée dans le cabinet. On ne croit pas qu'il rencontre d'opposition.

Malgré tous les efforts tentés en vue du contraire par certains, l'hon. Duncan Marshall, député d'Olds, n'aura pas à se présenter de nouveau aux suffrages de ses électeurs; le délai entre sa démission et sa nomination nouvelle n'ayant pas dépassé les limites prévues par la loi.

Plusieurs partisans du gouvernement se disputent l'honneur de représenter au parlement la circonscription de McLeod, demeurée vacante par suite du décès de M. C. Genge. Aucun choix définitif n'a encore été fait.

FONDATION D'UNE NOUVELLE PAROISSE CATHOLIQUE EN SASKATCHEWAN

Swift Current, Sask., 6 juin.—M. l'abbé C. Passaplan annonce à tous les catholiques de langue française qu'il fonde une mission sur les bords de la rivière Blanche, rangs 13 et 14, townships 2, 3, 4 et 5, ouest du 3ème méridien.

Il y a dans cet endroit des terres superbes en quantité suffisante pour la création d'une grande et prospère paroisse de langue française. Trente homesteads y ont été pris en un mois.

Selon les personnes bien renseignées, l'emplacement de cette colonie est un des plus beaux endroits de la Saskatchewan du sud; c'est un des seuls où il reste encore de bonnes terres pouvant être prises comme homesteads. Que tous les catholiques, sans distinction de nationalité, qui sont désireux de s'établir sur de fertiles terres, à proximité d'une nouvelle ligne de chemin de fer, se hâtent de venir visiter la contrée et, si cela leur plait, de s'y fixer définitivement.

Vers la fin de ce mois, un Canadien-français ouvrira un magasin général, un bureau de poste sera alors établi; les démarches ont déjà été faites à ce sujet.

Cette nouvelle colonie portera le nom de "Val-Marie" et la paroisse sera placée sous l'égide de la T. S. Vierge.

Les personnes désirant aller prendre des terres à "Val-Marie" doivent descendre de train à Swift Current et demander la demeure de M. l'abbé Passaplan, au sud de la gare.

UN HOPITAL GENERAL A VEGREVILLE.

Végreville, 7 juin. — Depuis la création de la paroisse de Végreville, il est question de l'établissement d'un hopital général. Nous espérons voir bientôt ce projet pleinement réalisé. Le R. P. Bernier a ouvert une souscription publique il y a deux semaines: Le total s'élève actuellement a plus de $1700. Voici le texte de la lettre d'autorisation que lui a adressée Sa Grandeur Mgr Legal:

"J'autorise bien volontiers le Rév. Père A. Bernier, curé de St. Martin de Végreville à construire aussitôt que possible un hôpital général à Végreville en charge d'une communauté de religieuses et à solliciter dans ce but la charité des fidèles et de tous les amis et protecteurs de nos missions de l'Ouest Canadien.

"Par mesure de prudence, cependant, les travaux de construction ne devront pas être commencés avant qu'une somme, d'au moins $5,000,00 soit capitalisée en banque, et que les titres du terrain, libres de toute hypothèque soient obtenus.

"J'appelle les bénédictions de Dieu sur tous ceux qui contribueront à cette oeuvre de charité.

✠EMILE J. LEGAL, O.M.I.,
Evêché de St. Albert, Alta.

Prière d'adresser les aumônes au Rév. P. A. Bernier, Végreville, Alberta.

—Le R. P. Simon, de North Edmonton a prêché une courte retraite à Végreville. Malgré l'époque défavorable cette retraite a été assidument suivie. Presque toute la paroisse a participé à la communion générale.

La ligue du Sacré Coeur, récemment établie dans la paroisse, a élu son bureau d'administration. Voici les noms des officiers: Président, M. James Stanton; vice-président, M. E. L. Poulin; maitre de cérémonie, M. M Charlebois, secrétaire-trésorier, le R. P. J. Garnier. La communion en corps des ligueurs a eu lieu à la Grand'Messe, le dimanche 5 juin.

La cérémonie de la première communion aur lieu le 26 juin. Le 10 juillet nous aurons la visite de Mgr Legal qui administrera le sacrement de confirmation.

Les vacances commenceront au Couvent, le 1er juillet. La rentrée des classes aura lieu le 15 août.

Celebration de la St. Jean Baptiste à la Riviere-Qui-Barre

A une assemblée du cercle St. Jean Baptiste de la Rivière-qui-Barre, tenue dimanche dernier, les dernières dispositions ont été arrêtées pour assurer le succès de la célébration du 22 juin prochain.

Voici le programme de la journée tel qu'il a été établi:

Célébration de la St. Jean Baptiste, Rivière-qui-Barre,
22 juin, 1910.

Programme

A 11 heures, messe solennelle à l'église paroissiale. Sermon de circonstance par le R. P. Simart du Séminaire de St. Albert.

A midi, Banquet, Discours patriotiques.

Courses de chevaux, courses à pieds, joute de balle au camp, jeux divers.

Congrès d'éducation.

Le soir à huit heures, grand Concert donné par les élèves du Séminaire de St. Albert.

La fanfare de l'école industrielle des RR. Soeurs de St. Albert prêtera son concours à la fête.

Vive la Canadienne.

Le cercle St. Jean Baptiste de la Rivière-qui-Barre lance une cordiale invitation à toutes les personnes de langue française de la région de venir célébrer notre fête nationale, le 22 juin prochain, à la Rivière-qui-Barre.

Un cordial accueil et une bonne journée de réjouissances sont promis à tous les visiteurs.

LE FRANÇAIS AU BUREAU DES TERRES.

En dépit des explications satisfaisantes dont M. McKenzie, l'agent des Terres d'Edmonton, avait été si prodigue à la suite de notre premier article sur la question du français au Bureau des Terres, il ne semble pas que la situation se soit beaucoup améliorée pour nos compatriotes ayant des renseignements à obtenir dans leur langue.

Nous apprenons de bonne source que durant la semaine dernière deux Canadiens-français se seraient heurtés à un refus catégorique en demandant un interprête français. Ce refus aurait été d'autant moins motivé que notre compatriote M. Arsenault se trouvait alors au Bureau et était entièrement disponible pour renseigner nos compatriotes.

L'employé de langue anglaise, auquel ces derniers s'adressèrent tout d'abord, ne voulut pas prévenir M. Arsenault. En agissant ainsi, obéissait-il à un ordre? C'est ce que nous désirerions savoir.

On nous signale un deuxième cas aussi éloquent que le premier pour renseigner sur l'esprit de tolérance à l'égard de la langue française qui semble régner au bureau des Terres d'Edmonton.

Plusieurs de nos compatriotes se présentaient la semaine dernière pour obtenir des renseignements, ils avaient avec eux un enfant de 7 à 8 ans. Aucun ne sachant l'anglais, ils firent demander par l'enfant un interprête de langue française. Cette fois encore, bien que l'incident se produisit pendant les heures du bureau de M. Arsenault, on refusa de faire appeler ce dernier.

L'employé prétendit que l'enfant pouvait remplir lui-même les fonctions d'interprête.

Nous nous refusons à croire que ce manque d'égard envers les nôtres est inspiré par le désir de se venger des deux ou trois articles que nous avons publiés sur cette question.

Nous sommes en tous cas prêts à faire respecter les droits de nos compatriotes.

Nous demandons donc à qui de droit de faire cesser les vexations en butte auxquelles se trouvent nos compatriotes depuis quelque temps.

Au cas contraire nous aviserons à d'autres moyens.

ST PAUL, Alta.

La société St. Jean Baptiste de St. Paul a pris les dispositions nécessaires pour célébrer dignement la fête nationale de la St. Jean Baptiste. Cette célébration aura lieu le jeudi 23 juin. On nous promet une magnifique journée de réjouissances. Nous aurons une procession, des courses, des jeux divers, un banquet, feux d'artifice, etc. La musique de Sadde Lake prêtera gracieusement son concours.

La société St. Jean Baptiste lance une invitation à tous les Canadiens-français de la région de venir passer la journée du 23 juin à St. Paul. Les visiteurs recevront un cordial accueil.

M. Guertin, qui était depuis une semaine à Edmonton, vient de revenir à St. Paul.

Nous avons eu tout récemment deux parties de balle au camp qui demeureront légendaires à St. Paul.

Notre club s'est rencontré le 22 mai avec celui de Flat Lake, la victoire fut pour les nôtres avec un score de 4 à 33. Le dimanche suivant, 29 mai, le club de Flat Lake, voulant prendre sa revanche, fut battu par un score de 4 à 57 en faveur de St Paul. Les joueurs de Flat Lake ne parlent pas de continuer la lutte.

VOITURE DE POSTE DE VEGREVILLE A ST PAUL

La voiture de poste de Végreville à St. Paul des Métis part de Végreville les mardi, jeudi et samedi à 8 heures du matin et arrive le même jour à St. Paul des Métis, à 6 heures du soir.

LA SITUATION S'AGGRAVE EN CHINE

Londres, 6. — Tous les consulats et les légations en Chine ont été prévenus de se tenir prêts à tout événement. Une rumeur sourde de guerre à mort contre les étrangers et de révolution intestine s'accroît d'un moment à l'autre dans la plupart des régions du littoral. On craint une émeute plus grave que celle des Boxers en 1900. Les escadres européennes stationnées dans les mers de Chine envoient des navires dans tous les ports ou l'on signale le mouvement d'agitation.

L'un des buts de la révolution qui se prépare serait le rétablissement de la dynastie mandchoue sur le trône chinois.

Des armes et d'importantes munitions ont été expédiées secrètement des ports américains à destination de la Chine.

Le mouvement révolutionnaire aurait pris naissance à San Francisco ou sont réfugiés de nombreux exilés politiques.

On craint beaucoup si l'émeute éclate pour la vie des Européens, car l'élément fanatique profitera des troubles pour prêcher l'extermination des "diables étrangers."

Les révolutionnaires ont des espions dans l'armée, dans l'administration et jusqu'à la Cour.

AVIS

Le vapeur "City of Edmonton" partira du quai de la scierie Walters, à Edmonton, vers le milieu de la semaine prochaine pour une excursion en aval de la rivière, jusqu'à Onion Lake.

Le vapeur fera escale aux différents endroits de la rivière, il prendra des passagers et des marchandises.

UN TREMBLEMENT DE TERRE FAIT DES MILLIERS DE VICTIMES.

Rome, 7. — Un violent tremblement de terre, qui s'est fait sentir dans toute la partie méridionale de l'Itlalie, a détruit un grand nombre de villes et fait des milliers de victimes.

Rome, 7. — La secousse sismique qui s'est produite ce matin, a causé des dommages qui dépassent en importance ceux causés par les catastrophes de Messine et de Reggio. On mande qu'un raz de marée aurait complètement détruit Bari, une ville de 18000 habitants, située sur le rivage de l'Adriatique. La presque totalité des habitants aurait péri.

Rome, 7. — A mesure que les rapports parviennent du lieu du sinistre on comprend qu'une nouvelle catastrophe nationale vient de s'abattre sur l'Italie.

A St. Angelo de Lombardie, 1600 personnes ont été tuées. La cathédrale de Confi, une pure merveille gothique, est en ruines. Le désastre intéresse trois provinces. Quelques légères secousses subséquentes sont venues mettre le comble à la panique des paysans dans les régions dévastés.

On se trouve en présence d'une réédition de l'exode de Messine, sur des milles et des milles s'étendent de longues théories de gens et de bêtes qui fuient le théâtre du sinistre.

On signale que plus de vingt villes ont été anéanties par trois secousses successives de tremblement de terre.

L'association de la Croix rouge vient d'envoyer une nombreuse équipe d'infirmiers avec des vivres et des vêtements sur le théâtre de la catastrophe. Le parlement réuni en séance extraordinaire a voté un premier secours d'un million aux sinistrés.

Dès la première nouvelle du sinistre le roi est immédiatement parti sur les lieux par train spécial.

ECHOS TELEGRAPHIQUES

Rome, 7. — Les reliques du coeur de St. Joseph et l'urne merveilleuse dans laquelle elles étaient contenues ont été volées dans la cathédrale de Leonessa. Les voleurs n'ont laissé aucune trace après eux susceptibles de les faire découvrir.

Yokohama, 7. — Le Lieut. Nabiraz de l'armée japonaise organise une expédition au pôle Sud. L'explorateur espère découvrir le pôle avant les navigateurs anglais et américains, il emmène avec lui quinze poneys de Mandchourie.

Paris, 8. — Grâce à la station de télégraphie sans fil de la Tour Eiffel, le ministère des Colonies peuvent se tenir en communication avec les postes français de l'Afrique Centrale. Depuis le 23 mai dernier, à midi précise, l'heure est envoyée du haut de la tour à tous les navidisséminés sur l'Océan Atlantique. Ce fait est d'un importance considérable pour les marins qui connaissent de la sorte immédiatement leur position longitudinale.

Montréal, 8. — Un rapport de la Saskatchewan reçu aux bureaux du Grand Tronc, dit que jamais il n'est arrivé autant de colons dans la grande province.

Il y a un mois, on croyait impossible qu'il vint plus de monde s'établir sur les terres fertiles de la Saskatchewan et aujourd'hui il en vient le double.

La récolte a la plus belle apparence possible, grâce aux méthodes perfectionnées de culture qu'on emploie et l'on n'a rien à redouter, ce semble de la température.

UN HEROS CANADIEN

Célébration du 250ème anniversaire du fait d'armes de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons au Long Sault

Le 29 mai dernier, tout Montréal célébrait le 250ème anniversaire du glorieux fait d'armes de Dollard des Ormeaux au Long-Sault.

La fête eut un succès complet et, par son éclat et l'enthousiasme des spectateurs, fut en tout point digne d'un tel souvenir patriotique.

Un service religieux fut célébré en grande pompe après quoi une foule de plusieurs milliers de personnes, précédée par Mgr Bruchési revêtu des ornements pontificaux, se rendit sur la place d'Armes pour commémorer publiquement l'anniversaire au pied du Monument Maisonneuve.

Des milliers de drapeaux décoraient la place et des centaines de couronnes de fleurs jonchaient le socle du monument.

Le 65ème régiment formait la haie en dedans des grilles du carré. L'appel des héros fait par un officier en grande tenue fut écouté au milieu de la plus vive émotion. Lorsque l'officier prononça au milieu d'un silence religieux le nom de Dollard des Ormeaux et qu'un sous-officier après avoir présenté les armes répondit: "Mort au champ d'honneur," un long frisson patriotique secoua la foule.

Les orateurs, les plus en vue, du haut clergé, du monde politique et littéraire, exaltèrent alors, en de superbes discours, le fait d'armes que nous allons essayer de retracer pour nos lecteurs.

Parmi les faits héroïques, dont notre histoire abonde plus qu'aucune autre peut-être, il en est peu qui provoquent une admiration plus intense.

Le drame du Long Sault est un des souvenirs qui sont restés les plus vivants dans notre mémoire, et nous nous rappelons tous quel enthousiasme nous soulevait, quelle fierté nous envahissait, lorsque, tout enfants, nous en apprenions le récit à l'école.

C'était aux premiers temps de la colonie, en mai 1660. Ville-Marie (aujourd'hui Montréal) venait d'être fondée depuis dix-huit ans à peine. Ses quelques habitants étaient sans cesse exposés aux embûches des Iroquois, les plus fanatiques et les plus cruels ennemis de l'étranger. Un jour, on apprend d'un prisonnier mourant qu'une horde nombreuse de ces sauvages s'apprête à surprendre le fort et médite de massacrer tous ceux qui l'habitent. La consternation règne dans tous les coeurs; la colonie se croit perdue. Mais voici qu'un jeune homme se lève et dit: "Je mourrai, mais, par la grâce de Dieu, je sauverai les miens."

C'était Daulac, sieur des Ormeaux, plus connu dans l'immortalité sous le nom de Dollard.

Le héros communique à seize autres jeunes gens la flamme de son enthousiasme et de son dévouement, et, tous ensemble, ils forment le projet audacieux d'aller à la rencontre des Iroquois et de leur barrer le passage. Ils savent qu'ils courent à une mort certaine, mais ils sont prêts à faire le sacrifice de leur vie.

Est-il une scène plus touchante et plus belle que celle que nous pouvons nous représenter par l'imagination au moment du départ de Dollard et de ses compagnons? Dans la chapelle rustique du fort, au milieu de toute la colonie assemblée, les dix-sept martyrs entendent la sainte messe pour la dernière fois, et, après avoir reçu le Dieu des forts, ils embrassent leurs parents, leurs amis, qu'ils ne reverront plus. Et lorsqu'ils sont partis, pendant longtemps, du haut du fort, on les suit des yeux avec émotion, on les regarde s'en aller tranquillement, héroïquement, vers la mort.

Les dix-sept héros, auxquels s'étaient joints quelques Hurons et quelques Algonquins, rencontrèrent les Iroquois près du Long Sault, sur la rivière Ottawa. Pendant dix long jours ils résistèrent aux attaques furieuses de plus de 700 Indiens, altérés de vengeance, et ils périrent tous jusqu'au dernier, face à l'ennemi et les armes à la main. Ils étaient vaincus, mais leur courage surhumain avait tellement frappé les Iroquois qu'ils rebroussèrent chemin et abandonnèrent leur projet d'attaquer Ville-Marie.

Nous ne croyons pas que l'histoire d'un autre pays montre un dévouement d'une plus sublime grandeur que celui de Dollard des Ormeaux se sacrifiant avec une aussi belle assurance pour sauver la colonie de la Nouvelle-France.

Léonidas aux Thermopyles ou Roland luttant contre les Sarrasins au défilé de Roncevaux ne furent ni plus grands ni plus héroïques que Dollard des Ormeaux aux rapides du Long-Sault.

L'exploit de Dollard et de ses compagnons n'a pas encore été fixé par le marbre et le bronze. C'est une lacune que va tenter de combler l'Association Catholique de la Jeunesse de Montréal qui vient d'ouvrir une souscription publique pour l'érection d'un monument.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

La Maison de Burgau

No. 21

Mais Malcom continuait les traditions de la famille en renouvelant le représentant de leurs armes, et il l'offrait à Josiah parce qu'il considérait son frère comme le plus digne de cet honneur. C'était, du reste, selon toute apparence, Josiah qui serait un jour sir Bear du Burgau, car le titre de lord Jean reviendrait sûrement à Malcolm.

L'ours brun était tellement ours qu'à côté de lui les fils de Burgau ne l'étaient presque plus.

C'était un ours à collier, de très grande taille, de pelage à peu près noir, à qui sa bande de poil blanc faisait une fort galante collerette. Il s'accommoda très bien de sa fosse, des aménités flatteuses et des douceurs comestibles dont les enfants de Burgau le régalèrent avec une affection toute fraternelle.

Vers ce temps-là, miss Araminthe pria lady Monique de bien vouloir jeter un coup d'oeil sur les appartements qu'on avait préparés à lady Roselyne, d'après les ordres et les recommandations de Malcolm. Miss Araminthe insinua qu'elle serait reconnaissante des avis que lui donnerait lady Monique sur cette grave matière. Lady Monique monta donc un matin dans ces appartements dont on lui confia la clef. Elle souriait un peu à la pensée du repaire gothique qu'elle allait voir. Mais ses prévisions furent totalement déçues.

Après avoir traversé une antichambre, elle entra dans une pièce immense dont les fenêtres donnaient au midi sur la campagne, c'est-à-dire sur la bruyère et les bois; Ridge n'apparaissait que comme un point dans ses arbres touffus que l'été venait de reverdir.

La chambre contenait un lit Louis XV et une grande table guéridon, tous deux en bois de rose, un bahut en bois de fer constellé de ferrures extrêmement belles, une courte pointe à grands falbalas et de volumineux rideaux de lit faits d'un tissu de soie légère couleur d'ambre pâli, sur lequel s'éparpillaient, en un semis espacé, de petits paniers débordant de roses que nouaient et reliaient entre eux à grands intervalles en enlacement grêle d'étroits rubans de velours vert mousse tissés dans l'étoffe.

Il y avait encore une table de Boule, des chaises Empire et des fauteuils Louis XV, une bergère monumentale recouverte de velours vert d'eau éteint aux lourds coussins de duvet engainés de soie ambre, fleuris de roses, — un grand coffre assez haut pour servir de table qui répandait une odeur de cèdres, une glace chevalet, une psychée à monture de porphyre, une autre glace sur la cheminée de marbre clair, d'autres glaces encore un peu partout comme pour répéter à l'infini quelque image qui ne serait jamais assez souvent reproduite (c'était la personne de l'héritière au nom rocailleux qu'allaient multiplier tous ces miroirs, mais comme ils ne se multipliaient pas sa dot dans les mêmes proportions, il était à craindre que Malcolm n'en fut vite obsédé),— une console en bois de violette sur laquelle on avait posé un coquillage géant en forme de vasque et couleur rose thé, puis une épinette à pied en fuseau, une jardinière en porcelaine de Chine grande comme une barque, — sur les étagères aux cordons de soie, des bibelots indiens rapportés par sir Bear de ses voyages, — sur une commode ventrue aux marqueteries précieuses, une grande carapace de tortue de la plus belle écaille qui avait servi de berceau à Malcolm et à Josiah, ce dont Franck et Jack n'avaient jamais pu se consoler ni Josiah complètement se réveiller, —un paravant curieux dont les feuilles étaient de verre et représentaient des fougères d'or avec des papillons noirs, un chiffonnier d'ébène idéalement incrusté de nacre et surmonté de deux amphores de cuivre dans lesquelles les filles des Vikings avaient dû jadis puiser de l'eau au torrent de Blackhorn, une très grande pendule de Saxe dont les aiguilles reposaient de temps immémorial sur trois heures, un triptyque, véritable sentinelle de chêne ajouré, qui avait bien l'air de provenir du pillage de quelque église avec le chandelier haut comme un homme qui, à la tête du lit, s'élançait comme un sombre lis de son piédestal de bronze. A terre, deux splendides peaux d'ours blancs, et plusieurs tapis de prières qui composaient avec une statue d'idole hindoue et un Mercure d'argent un mélange peu orthodoxe.

Enfin un assemblage de meubles surannés, disparates, de magnificences démodées et hétéroclites qui, grâce à leur beauté réelle bien que ternie, formaient un ensemble luxueux et vieillot, dont l'apparente confusion ne manquait pas d'harmonie. On avait dû mettre à sac tous les recoins du chateau pour réunir pareil butin. Le mobilier succinct et brut des chambres que Monique occupait au-dessus du pavillon, non plus que celui du salon austère de Jean ou des pièces qu'elle connaissait au château, ne l'avaient préparée à semblable surprise.

Et tous ces objets massifs ou fragiles, brillants ou fanés, ne parvenaient pas à encombrer l'appartement, pas même à lui enlever son caractère de grandeur un peu solennel. Il y restait assez de place pour qu'on put danser le menuet sans encombre.

Une porte ouvrait sur le cabinet de toilette, une autre demeura rétive sous la pression de Monique; celle-là était fermée à clef.

Avant de se retirer, Monique enveloppa d'un regard toute la pièce, se demandant qui allait venir là. Quelque vieille fille osseuse, sèche, pleine de morgue, plante spéciale à la flore britannique, production particulière du sol... ou une virile amazone qui ne se doutait pas de la cuisante discipline qu'on réservait ici à son humeur indépendante et à son coeur orgueilleux, si par malheur pour elle, elle avait un coeur quelconque.

Que ferait dans ce sombre et rude milieu de Blackhorn l'héritière annoncée? Elle était peu sympathique, la femme capable de venir volontairement ici, épouser Malcolm de Burgau pour l'amour d'une fortune, d'un titre à venir, le titre et la fortune du malheureux dont Monique portait le nom et partageait la captivité. Monique ne pouvait qu'éprouver un éloignement pour cette future lady de Burgau. Quelque chose en elle se soulevait avec indignation contre la convoitise secrète qu'elle devinait qui comptait les jours de Jean, qui s'attaquait à l'infirme glacé là-bas dans sa mélancolique torpeur.

En songeant à lui, Monique souffrit trop, un sanglot gonfla sa poitrine. Il lui sembla qu'elle-même n'était ni garde indifférente et scrupuleuse qu'on avait voulu faire d'elle, ni, grand Dieu! une jeune femme comme celle qui allait venir ici, mais une veuve.. la veuve inconsolée d'un homme noble, beau et bon, d'un autre Jean de Burgau qu'elle aurait profondément aimé et qui serait mort, la laissant seule avec un pâle et fugitif souvenir.

Mais si peu digne d'intérêt que fût la femme de Malcolm, ah! si disgraciée et arrogante qu'elle pût être, Monique la plaignait, mais c'était peut-être surtout le malheur de lady Monique de Burgau qu'elle plaignait en cette femme inconnue.

Malcolm était marié, Malcolm rentrait ce jour même d'un long voyage.

Sir Bear avait seul assisté au mariage de son fils, les finances de la famille n'ayant pas permis un déplacement en mase: mais on touchait à l'aurore d'une vie plus facile et cette idée disposait bien les esprits à l'égard de l'héritière qu'on attendait aujourd'hui.

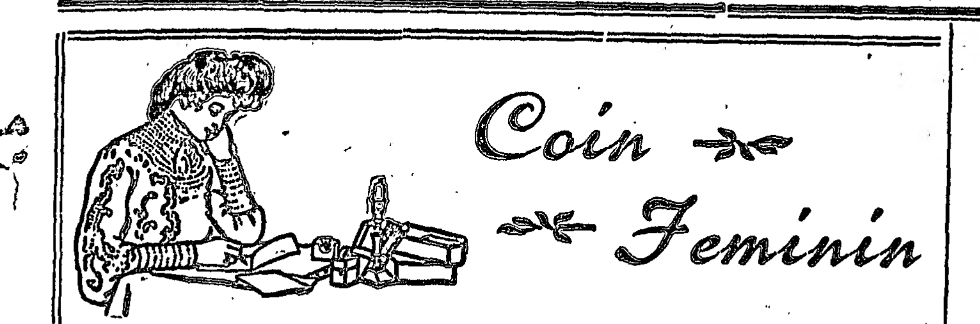
L'héritière se fit beaucoup attendre. Il pleuvait à verse et Monique, assise avec toute la famille auprès du feu qu'on avait allumé malgré la saison, pensa que le ciel ne favorisait pas l'entre de lady Roselyne à Blackhorn et qu'un pareil temps ne contribuait pas à lui montrer sous un riant aspect ni le château ni ses habitants.

Enfin le bruit de la grille ouverte pour une voiture prouva que les nouveaux époux n'avaient pas remis leur retour à une date moins humide et l'on se rendit en bel ordre dans le hall pour recevoir la jeune femme avec les honneurs dus à son rang, comme femme de l'aîné et à son importance comme héritière.

Mais Jessy et Jack qui s'étaient établis à un poste d'observation, annoncèrent que Malcolm arivait seul, à pied et chacun put le voir en effet s'avancer seul sous la pluie battante, marchant à grands pas, enveloppé dans un vaste manteau de pluie.

Il entra dans le hall, se secoua comme un grand chien mouillé. Et alors, des amples plis de son patriarcal manteau, sortit mystérieusement une petite créature brune, rose, frisée, qui n'avait pas une tache de boue sur ses minces souliers vernis, ni un goutte d'eau sur sa toque, ni un pli de travers à sa robe de voyage, fine, fraîche, belle comme une reine en ses atours, avec un bel anneau tout neuf à sa main dégantée, des yeux étincelants et un air fort pondéré.

(A suivre.)



CHRONIQUE

Pour la littérature

Le nouveau conseiller législatif de Québec, le docteur Choquette, auteur de spirituelles chroniques, et dont la polémique en faveur de la fondation d'une Académie Française alimenta pendant quelques semaines la presse de l'Est, vient de reprendre le projet sous la forme plus modeste d'une "Commission officielle littéraire." Le Dr Choquette ne veut plus jouer les rôles de Richelieu au petit pied et il faut convenir qu'il se tire avec un joli geste de la position un peu ridicule ou l'avait conduit le titre flamboyant de l'institution future. A peine installé dans sa position nouvelle, et nanti d'une parcelle d'autorité, il se souvient des confrères dans l'expectative de la manne, favorable autant à l'esprit créateur qu'à l'estomac moteur indéniable—et il agit.

A vrai dire, on en est encore aux discours et il serait téméraire—ô combien!—de prophétiser quels avantages la littérature canadienne-française pourra obtenir de la protection officielle. Certains mots détonnent à être accouplés. Littérature officielle: cela exhale un parfum poussiéreux de cartons verts qui n'a rien d'une poésie enivrante et l'étiquette suffira-t-elle à exciter cet intérêt du public qui est encore le meilleur stimulant?

Chi lo sa?

Le Dr Choquette, très ingénieusement, fait appel à la collaboration de la générosité privée pour la fondation de prix distribués chaque année par "le corps officiel littéraire." La tentative réussira-t-elle? Elle mérite en tous cas mieux que la raillerie de certains. Dans un pays ou l'ouvrier de la pensée est considéré un peu moins que.... je vous laisse le corps de métier à choisir—et rétribué pas tout à fait autant que le plus grossier mercenaire, il y a du courage à défendre la cause de gens aussi peu pratiques. Et à ce seul point de vue, l'initiative du Dr Choquette mériterait un merci de la part de ses confrères.

MAGALI.

PETIT COURRIER

Marie-Adèle. — Mes remerciements pour l'envoi de journaux et de revues; je me suis empressée de réadresser le tout à notre correspondant. Vous avez une façon charmante de faire la charité et je ne doute pas que votre attention ne touche profondément le destinataire.

J'aurai du plaisir à vous recevoir dans cette colonne, aussi souvent que vous en aurez le désir.

Gertrude. — Lettre et réponse se sont croisées en chemin. Je vous renouvelle les affectueuses félicitations.

Benjamine. — N'accusez pas ma mémoire, votre souvenir n'a souffert d'aucune défaillance de sa part. En pourrais-je dire autant de la constance de ma volage petite amie?

Mes amitiés à votre maman et à cette grande cousine dont j'admire la patience.

Gina. — Soyez la bienvenue. Je voudrais pouvoir vous donner tout au long les détails que vous demandez, malheureusement l'espace que l'on m'accorde ne me le permet pas—d'ailleurs on vous informera plus exactement que je ne saurais le faire en vous adressant aux bureaux du gouvernement.

Avant de prendre cette importante décision, réfléchissez à toutes les conséquences qui suivront l'acte.

Vous rencontrerez certainement des sympathies, mais il est préférable encore de compter sur vous même ,sur votre force de résistance pour vaincre l'ennui que vous redoutez d'avance. Et si vous craignez de ne pouvoir vous habituer à cette vie ne tentez pas l'aventure. Nous avons, chacune, notre voie, notre vocation; qui sait. si la vôtre n'est pas de demeurer dans le cadre étroit que vous me décrivez et ou vous avez su vous faire aimer et apprécier? Mon intention n'est pas de vous décourager et je serai la première à vous applaudir si, certaine de certaine de vous-même, vous persévérez dans votre projet.

Angevine. — Toutes les bonnes nouvelles apportées par votre lettre m'ont causé un grand plaisir. Vous exagérez certainement la valeur de ces conseils; mais ne doutez pas de la sincérité qui les a dictés.

Bon courage toujours.

..*Sourire gris.* — Pardonnez-moi l'indiscrétion, j'ai communiqué votre lettre et l'on m'a priée de vous demander la permission d'une réponse directe. Vous savez quel mobile m'a conduite à cette petite trahison? Ne me grondez pas et rassurez-moi vite.

Bords du St. Laurent. — Cela restera, peut-être, bel et bien à l'état de projet. Ne vous enthousiasmez pas d'avance et gardez-moi votre bonne amitié.

Alain. — C'est faire preuve de bon caractère. Je n'ai d'ailleurs, jamais eu l'intention de vous froisser et je regrette la tournure malheureuse de la phrase qui vous a causé cette impression.

1o. N'offrez pas un cadeau de valeur à cette jeune fille; 2o Excusez-vous de votre ignorance en ces usages, on vous indiquera aimablement en quoi ils concernent.

Marguerite des B. — Un bon souvenir à vous, amie, dont je sais, en dépit du silence, le constant et affectueux intérêt.

MAGALI.

Lettres sur l'ecorce

Nous allions quelquefois dans les bois promener
Notre amour tout en fleur et jouir du silence
Que donne la nature aux temps de nonchalance;
Peut-être écouter nos baiers se butiner.

Les oiseaux en ont eu le coeur illuminé;
Les arbres furieux de si grande indolence,
Grandirent leurs bras pour cacher notre insolence;
Peut-être aussi, qui sait? pour mieux se lutiner.

Un jour, plus tednres, nous livrâmes à l'écorce
Le secret de nos noms destinés à grandir
Comme notre bonheur, en ardeur et en force.

Bien peu de soleils sont revenus resplendir,
Et les myosotis continueront d'éclore!
L'amour n'est déjà plus, l'arbre grandit encore

GUY DELAHAYE.

VERS L'OUEST CANADIEN

28 juin, 1910.

Il s'organise en faveur des Canadiens-français des Etats-Unis une excursion avantageuse vers l'Ouest canadien sous la direction du Rév. J. A. Ouellette, colonisateur de l'Alberta. Les excursionnistes traverseront le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta jusqu'à Edmonton. On visitera les prairies du Sud de l'Alberta et surtout Ouelletville, centre des fermes irriguées. De là les excursionnistes se rendront à Edmonton pour voir les différentes paroisses canadiennes - françaises environnant Edmonton, ou un grand nombre de fermes très avantageuses sont à vendre à des conditions faciles. Tous les colons désireux d'un ou plusieurs homesteads pourront aisément se rendre à St. Paul des Métis ou chaque persone ayant 18 ans peut obtenir 160 acres de terre pour $$0.

Le départ 1s'effectuera de Montréal le 28 juin prochain par le Pacifique Canadien. Les billets de retour seront vendus à prix réduit. Des wagons-lits spéciaux et confortables seront réservés à ceux qui en feront la demande. Pour tous les renseignements désirés sur l'Alberta et les détails de la belle excursion du 28 juin s'adresser au:

REV J. A. OUELLETTE,
306 St. Antoine, Montréal.

P.S.—En outre de l'excursion ci-dessus mentionnée, d'autres excursions vers l'Ouest canadien auront lieu aux dates suivantes—départs de Montréal: 12 et 26 juillet—9 et 23 août et 6 et 20 septembre.

Le prix d'un billet aller et retour de Montréal à Edmonton est de 42 piastres 50 cents. Ce billet est valide pour le retour un délai de deux mois à compter du jour du départ, et donne droit d'arrêt à toutes les gares du réseau.

NOUVELLES DE LA REGION

(De nos correspondants particuliers)

BELLEVUE, Sask.

Le Rév. Père Blais est de passage à Bellevue pour quelques jours. Il est chargé par Sa Grandeur Mgr Langevin de répandre la "bonne presse" dans cette province.

Bellevue a fait au vieux missionnaire Oblat un accueil cordial. Dans toutes les familles, on s'est fait un devoir de s'abonner soit à une brochure, une revue ou un journal catholique.

Le bon père est enchanté de sa visite et a prié le Rév. P. E. Myre, de remercier de tout coeur ses paroissiens qui ont répondu avec tant d'empressement à son appel. Que Dieu répande ses meilleures bénédictions sur cette paroisse au coeur si catholique et si français.

Plusieurs colons canadiens-français, conduits par M. Houle, de Prince Albert, faisant partie du contingent du Rév. M. Bérubé, visitent actuellement les terres qui sont à vendre appartenant soit aux compagnies ou aux particuliers. Je viens d'apprendre à la dernière heure d'un de ces braves colons qu'ayant trouvé le "pays" si beau et si avantageux, ils ont décidé d'acheter tout de suite.

"Quelle belle région que Bellevue!" disent-ils. "Non, nous n'avons rien vu d'aussi beau depuis notre arrivée dans l'Ouest: sol riche, bois en abondance, bonne eau. On nous dit qu'un chemin de fer va traverser Bellevue cette année. "Nous allons partir dans quelques jours pour Québec et soyez assuré que nous allons amener d'autres compatriotes. Tant mieux lui répondis-je avec satisfaction. Que les nôtres viennent prendre leur part dans le grand Nord-Ouest ou les étrangers acourent de toutes parts. Oui, mes chers compatriotes de Québec et des Etats-Unis. Hâtez-vous! Venez! Venez vite planter vos tentes dans nos plaines ou le succès vous attend. Encore une fois, ce qui est bon pour l'Anglais, l'Américain et l'Allemand l'est aussi pour le Canadien-français.

Bellevue est à 15 milles de Duck Lake. Il y a 80 familles. Une belle église est en construction. A côté est une école séparée ou l'anglais et le français sont enseignés. Un enseignement religieux y est aussi donné. Bien que la loi scolaire ne soit pas parfaite, avec de l'entente et de l'intelligence les nôtres peuvent en tirer beaucoup de bien.

En passant, laissez-moi dire à mes compatriotes de la Saskatchewan que s'ils veulent que leurs enfants demeurent catholiques et français, il n'en tient qu'à eux. De par la loi, l'enseignement religieux et l'enseignement du français sont autorisés. Malheureusement, on rencontre quelques-uns des nôtres qui veulent être plus protestants et plus anglais que *John Bull.*

Le 12 mai, le Rév. P. E. Myre faisait ses adieux à ses chers paroissiens. Il lut la lettre de Mgr Pascal, par laquelle Sa Grandeur le décharge de Bellevue pour le nommer curé de Marcelin.

Si M. l'abbé P. E. Myre n'a pas eu en sa faveur le vent de la fortune, du moins la paroisse reconnait en lui un prêtre zélé, aimant et voulant le bien des âmes. Son oeuvre favorite, par excellence, a été de répandre les journaux catholiques dans sa paroisse. Aussi avec quel entrain il s'y employait.

Nos remerciements sincères à M. le Curé Myre pour le bien qu'il a fait au milieu de ses paroissiens et nos meilleurs souhaits de succès et de bonheur dans sa nouvelle paroisse.

Le 5 mai, le Rév. M. Chauvin, ancien curé de Marcelin, disait la messe pour la première fois dans notre église. Son sermon d'introduction fit une profonde et salutaire impression sur ses nouveaux paroissiens. Doué d'un physique sympathique, d'une parole chaude et agréable, d'une belle intelligence et d'un grand coeur, M. le curé Chauvin gagna en une fois tous les coeurs des paroissiens de Bellevue.

"Ce n'est pas sans émotion," dit-il, "que j'ai dit adieu à mes bonnes familles catholiques de Marcelin. Je vivais heureux et content au milieu d'elles. Elles m'aimaient et m'estimaient, comme je les aimais et les estimais. Mais en venant ici, je me console en me trouvant au milieu d'aussi braves gens à l'esprit si profondément catholique.

J'ai été envoyé par Sa Grandeur Mgr Pascal pour remplir une mission; avec l'aide de Dieu et le secours de vos bonnes volontés je la remplirai en entier."

Que M. l'abbé Chauvin nous permette de lui offrir par l'entremise du *Courrier de l'Ouest* nos hommages respectueux et la plus cordiale des bienvenues.

Le 22 mai nous avions une assemblée général des paroissiens. A l'unanimité l'on a décidé de faire commencer les travaux de l'église immédiatement. Les paroissiens ont offert leurs services gratuitement. Nous les remercions au nom de la communauté et nous leur offrons nos sincères félicitations.

Nous espérons que notre église sera en état de recevoir son Maître divin vers le 15 de ce mois.

Bravo!

M. Beaulieu vient de faire un cadeau magnifique à la paroisse en donnant pour les fins de l'église, dix acres de son plus beau terrain.

Notre généreux compatriote a droit à la reconnaissance de la paroisse toute entière.

Le premier acte de M. l'abbé Chauvin, comme curé de Bellevue, a été d'entreprendre une visite général de tous ses paroissiens.

Il a reçu partout le plus cordial accueil.

CHAUVIN, Alta.

La famille de l'un de nos concitoyens les plus estimés, M. André Poirier, vient d'être cruellement éprouvée par la mort de M. Joseph Poirier, fils de M. André Poirier, décédé à Fitchburg, Mass., le 15 mai dernier.

M. Joseph Poirier n'était âgé que de 32 ans, il laisse une jeune épouse et quatre enfants en bas âge.

Nous offrons, à la famille en deuil, nos vives condoléances.

Au nombre des derniers arrivés sont M. et Mme W. Wallace. M. Wallace se propose d'ouvrir un magasin de fer.

Un équipe de peintres mettent la dernière main à la toilette de notre gare qui est l'une des plus jolies du réseau du G. T. P.

M. Léger Roy, notre marchand canadien-français, a vendu son magasin de la Première avenue. Il fait actuellement construire un nouveau magasin au coin de la Deuxième avenue et de la rue

M. Roy a vendu son magasin parce que celui-ci était beaucoup trop petit ,pour l'augmentation de ses affaires. Son nouvel établissement, à deux étages, mesure 24 pieds sur 44.

L'acquéreur de l'ancien magasin de M. Roy est M. Wallace.

M. Georges Hair fait construire une vaste maison de pension au coin nord de la rue principale et de la Deuxième rue.

Le comité de l'Association Athlétique, d'accord avec la Chambre de Commerce, organise le programme d'une journée de fête pour le 4 juillet prochain. Tout fait prévoir un grand succès.

MM. Amédée Dumond et Emile Paquet, viennent d'arriver pour s'établir à Chauvin. Ils amènent avec eux un char complet d'animaux et d'instruments aratoires.

M. A. Bélanger est parti la semaine dernière pour Edmonton en voyage d'affaires. M. Bélanger doit ramener avec lui le fils de Mme Chevigny qui était au seminaire de St. Albert.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 **Hebdomadaire**

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. **Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.**

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI, 9 JUIN, 1910.

Le Nouveau Ministère Provincial

Nous donnions en dernière heure, dans notre précédent numéro, la composition du nouveau ministère provincial.

Encore que le premier-ministre Sifton soit peu communicatif en matière de projets politiques et qu'il soit essentiellement porté à prendre une décision de son propre, des indiscrétions, dont la presse s'était faite l'écho, avaient fait connaitre offcieusement les noms des nouveaux ministres dès le début de la semaine dernière; aussi l'annonce officielle de la composition du nouveau cabinet ne causa-t-elle aucune surprise marquée dans les cercles politiques.

L'hon. M. Sifton a assumé la double tâche de ministre des Travaux Publics et de Trésorier Provincial.

Le Premier-ministre a occupé avec succès ces deux postes importants dans l'ancien gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, durant une assez longue période.

Les capacités doit il fit preuve alors et l'expérience acquise sont un excellent augure de ce que sera l'administration de l'hon. A. L. Sifton.

L'hon. M. Mitchell, anciennement juge de District de Calgary et plus récemment avocat à Medicine Hat, devient Procureur-général et ministre de l'Instruction Publique. C'est là une lourde charge qui incombe à M. Mitchell, et, selon l'opinion très en faveur, une autre personne serait appelée prochainement à prendre l'un de ces deux portefeuilles.

L'hon. Procureur-général est fort estimé de tous ceux qui ont eu à entrer en relations avec lui, soit à l'occasion de ses fonctions de juge ou d'avocat. L'hon. M. Mitchell jouit de la réputation méritée d'être un homme de loi de talent.

Le nouveau Procureur-général se présentera aux suffrages des électeurs dans la circonscription de Medicine Hat, dont le siège deviendra vacant par suite de la démission de M. Finlay, ex-ministre de l'Agriculture.

Le secrétaire provincial du nouveau cabinet est M. McLean, député de Lethbridge district. M. McLean, quoique peu connu par la majorité des électeurs de la province, jouit dans sa circonscription de l'estime unanime de ses électeurs.

Si nous en croyons l'opinion générale des habitants de la région, le cabinet provincial compterait en M. McLean une recrue précieuse.

Le choix de l'hon. A .L. Sifton, un profond connaisseur en hommes, est d'ailleurs toute une recommandation à lui seul.

Seul survivant de l'ancien cabinet, l'hon. Duncan Marshall,, conserve son portefeuille de l'Agriculture.

Il n'est pas nécessaire de présenter à nouveau l'hon. M. Marshall aux électeurs de la Province.

Tous le connaissent et tous l'apprécient.

Dans une province comme la nôtre, ou l'agriculture joue un rôle primordial, il est de toute importance qu'à la tête du ministère de l'agriculture soit placé un homme dont les connaissances et l'expérience en fassent un précieux collaborateur de la classe agricole.

L'hon. Duncan Marshall n'a pas déçu les espérances que fondait sur lui le prédécesseur de l'hon. A. L. Sifton.

Sous son impulsion vigoureuse, sa direction clairvoyante les services du ministère de l'Agriculture se sont développés superbement.

Il a tout lieu d'espérer que la courte expérience de ses talents, que nous a donné l'hon. Duncan Marshall au déclin du cabinet Rutherford, sera le prélude d'une longue et fructueuse administration dans le gouvernement Sifton.

On déclare dans les milieux bien renseignés que, d'ici peu, l'hon. M. Sifton augmentera son cabinet de deux autres ministres.

Nous espérons que le premier ministre saura se souvenir des minorités et qu'il leur accordera un représentant dans son ministère lorsqu'il jugera bon de faire choix de ses nouveaux collaborateurs.

M. CUSHING ET M. CROSS

Notre confrère l'"Optimist" de Calgary publie, sur la situation politique provinciale, un intéressant article dont nous extrayons le passage suivant:

"Le Juge Mitchell sera un très satisfaisant Procureur-général. M. Cross est temporairement démuni de son portefeuille, mais bien peu de personnes pensent que ce soit pour longtemps. Il est assez difficile de dire en quelle qualité M. Cross sera de nouveau appelé à faire partie du Cabinet, mais ce qui est certain, c'est que son rappel n'est pas éloigné.

"La carrière de M. Cross est au-dessus de toute insinuation de malversation. L'ex-Procureur-général a été au pouvoir pendant cinq ans, et encore que son compte de banque ait été examiné par des personnes animées d'intentions hostiles à son égard, aucun gain anormal n'a été découvert.

"Ses adversaires les plus acharnés sont obligés de l'exonorer de tout soupçon à ce point de vue. M. Cushing a attaqué l'intégrité de M. Cross de deux façons différentes et surtout en approuvant l'accusation de corruption lancée par Bennett. Aucun homme de loi n'a protégé M. Cross lorsqu'il donna son témoignage à la Commission d'enquête, sa position différa en cela de celle de M. Cushing. Un fait digne d'être noté c'est que M. Cushing, l'homme qui détint le rôle de "saint" de la situation, fut précisément le seul qui reçut protection devant l'interrogatoire des Commissaires royaux. On se souvient qu'il fut interrogé sur un voyage à Walkerville, Ont., ou il obtint une importante somme d'argent de la Cie Walkerville Construction, Cie à laquelle il accorda d'importantes entreprises de construction de ponts durant qu'il fut ministre des Travaux Publics. M. Walsh lui demanda s'il reçut une somme importante de cette compagnie. M. Bennett s'objecta immédiatement à cette question. M. Cushing répondit cependant qu'il avait emprunté cette somme.

"Les banquiers locaux se demanderont sans doute avec étonnement pourquoi cet homme, qui voulait déposer une garantie de $500,000 comptant, qu'il construirait la ligne de l'A. and G. W., dut se rendre à Walkerville pour emprunter quelques milliers de dollars à des gens qui avaient obtenu des entreprises provinciales en Alberta!..

Les électeurs de la province ne manqueront pas de s'étonner du fait que M. Cushing, ministre des Travaux Publics, se mettait ainsi sous la dépendance de gens ayant à effectuer des travaux pour le compte de la province, et ils se demanderont pourquoi M. Cushing n'a pas cru devoir s'expliquer nettement sur ce point.

"Nous n'emploierions certainement pas ce langage envers M. Cushing si celui-ci n'avait pas mis tant d'insistance à accuser ses anciens collègues de corruption et de malversation, tout en s'offrant lui-même comme un véritable modèle d'homme intègre.

"M. Cushing recut environ $4,800 de la Cie Walkerville Construction et cette somme fut placée en banque à son compte privé. Nous aimerions savoir à quelles fins cette somme a été empruntée et pour quel terme.

"Certains journaux ont cité M. Cushing comme un homme scrupuleusement intègre et ayant fait un grand sacrifice en acceptant de faire partie du cabinet provincial.

"Il est bon de rappeler que le chiffre d'affaires que M. Cushing, ministre des Travaux fit avec la maison Cushing Frères, dont il est l'un des membres, se monte pour la durée de ses fonctions ministérielles à non moins de $100,000.."

NOTES ET COMMENTAIRES

La "Presse" continue a annoncer a grand renfort de publicité le départ de son envoyé spécial vers l'Ouest canadien.

Malgré toute la sympathie que nous inspire le mobile de cette initiative, nous ne pouvons nous empêcher de prévenir notre confrère qu'il commence à friser considérablement le ridicule avec les renseignements préliminaires qu'il communique à ses lecteurs.

Son précis historique avait déjà fait involontairement penser a l'"avocat passez au déluge," ses renseignements géographiques ou économiques, sur notre région, font sourire.

La "Presse" nous informe qu'après avoir visité les centres canadiens-français du Manitoba et de l'Assiniboine son envoyé spécial se rendra dans la Saskatchewan" (!)

La découverte d'une nouvelle province — la province de l'Assiniboine — voilà, n'est-il pas vrai, un premier résultat des plus encourageants?... Inutile désormais que le capitaine Bernier s'aventure dans les mers du nord pour découvrir des terres, l'envoyé spécial de la "Presse" se prépare à découvrir de nouvelles provinces dans l'Ouest; c'est assurément beaucoup plus avantageux pour tout le monde...

La "Presse" nous parle en outre que le G.T.P. *doit* traverser la Saskatchewan et que ce chemin de fer "sera" un nouveau facteur de colonisation.

Il nous semble que notre confrère ne doit pas ignorer que la voie ferrée du G. T. P. est construite sur tout son parcours dans la province de Saskatchewan et que les trains y circulent déjà.

Plus encore que ses lecteurs, la "Presse" nous paraît avoir terriblement besoin que son envoyé spécial lui "découvre" l'Ouest. Ses données sur notre région sont plutôt vagues.

Lors de la célébration du 75ème anniversaire de la fondation de la Société St. Jean Baptiste de Montréal, il fut décidé que la société se chargerait d'élever, sur les places publiques de la métropole de l'est, des monuments à nos grands hommes nationaux.

Un comité fut constitué pour mener à bonne fin ce mouvement de fierté patriotique.

A l'approche de notre fête nationale, qui a pour résultat immanquable de provoquer un regain de patriotisme chez les nôtres, ce comité fait un chaleureux appel à la générosité des Canadiens-français. pour aider à la constitution d'un fonds permettant de donner un commencement d'exécution à ce noble projet.

Dans le but d'élever une statue à Sir Hippolyte LaFontaine, au milieu du parc superbe portant son nom, le comité demande que, dans chaque paroisse de la vieille province, un comité se forme pour réunir les plus modestes oboles.

Nous croyons que le fait d'habiter l'Ouest ne devrait pas priver nos compatriotes de cette région de contribuer pour leur part a l'érection du monument projeté. Sir Hippolyte LaFontaine n'appartient pas, en effet, à la seule province de Québec, il est un des hommes que la nationalité toute entière peut revendiquer avec fierté come l'un des siens.

A défaut de sous-comités, peu susceptibles d'être constitués dans nos paroisses très distantes les unes des autres, le *Courried de l'Ouest* serait heureux de recevoir les souscriptions de nos compatriotes de l'Alberta et de la Sasaktchewan et de les faire parvenir directement au comité central.

Cette souscription spontanée des Canadiens-français de l'Ouest serait une nouvelle et belle affirmation qu'ils ont conservé, aussi fidèlement que leurs frères de la province de Québec, la belle devise: "Je me souviens."

Selon une dépêche datée d'Ottawa, il y a de fortes probabilités pour que dans un délai prochain l'embargo mis par l'Angleterre sur notre bétail vivant soit définitivement levé.

Ce résultat, dont les fermiers canadiens se réjouiraient fort, serait dû aux efforts incessants de l'hon. M. Fisher et à la hausse anormale qui sévit depuis quelque temps sur la viande de boeuf en Grande Bretagne.

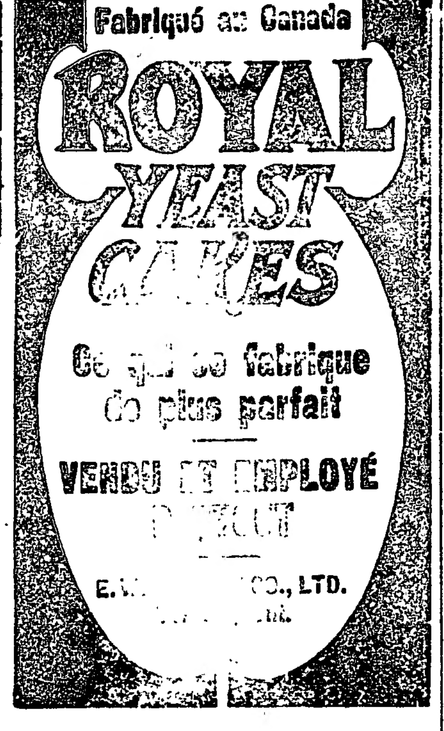
Au début de nos importations nous pouvions expédier du bétail maigre que les éleveurs d'Ecosse achetaient pour l'engraisser et le revendre. Mais ce trafic étant préjudiciable aux fermiers d'Angleterre et d'Irlande, ceux-ci, profitant d'une épizootie qui sévissait au Etats-Unis, obtinrent du gouvernement l'interdiction absolue de l'importation de bétail canadien autre que du bétail engraissé et devant être abattu immédiatement.

La hausse du prix de la viande, qui porterait le coup final à cette injuste mesure d'exclusion, est due au "Trust" américain.

Si la nouvelle de la levée de l'embargo se confirme, ce serait bien la première fois que nos fermiers retireraient un avantage quelconque des manoeuvres du "Trust."

Sous le titre "Un exemple de sectarisme" nous publions la semaine dernière une dépêche donnant un court résumé du violent discours par lequel le docteur Sproule s'élevait contre la demande formulée par nos compatriotes d'Ontario d'avoir des instituteurs canadiens-français pour enseigner notre langue à leurs enfants.

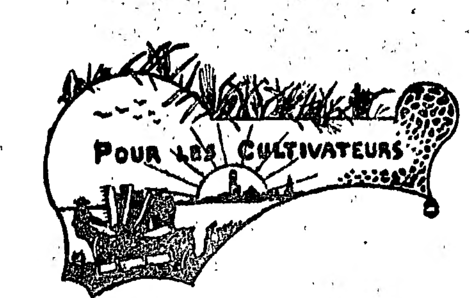
Cet accès de rage sectaire a été signalé avec de sévères commentaires par la presse anglaise.



Voici notamment les réflexions qu'il inspire au "Montreal Herald":

"...Si l'enseignement est la question en jeu, il vaut certainement mieux que le français soit enseigné par des maîtres qui sachent le parler et l'écrire, plutôt

(Suite à la page 6)



Chronique Agricole

L'AMELIORATION DU CHEVAL DANS L'OUEST.

Quelques remarques d'un éleveur français du Manitoba.

Il est de plus en plus question de l'amélioration de la race chevaline dans l'Ouest. Aussi croyons-nous intéresser nos lecteurs de la campagne en reproduisant ici les intéressantes observations soumises au Bureau National d'Elévage par un éleveur français, le baron de la Rue du Can, a la demande de l'hon. M. Roblin, premier ministre du Manitoba.

Le baron de la Rue du Can, ancien officier de cavalerie de l'armée française est établi à Ste Rose du Lac, Manitoba, ou il possède d'immenses terrains sur lesquels il fait en grand l'élevage des chevaux.

Voici ce que dit M. de la Rue du Can:

"M. Ryan, le gérant du Bureau National d'Elevage du Canada, me prie d'envoyer au Premier ministre un rapport sur l'amélioration des races chevalines par l'étalon pur-sang et je viens me conformer à son désir.

L'entreprise lancée par le Bureau National d'Elevage m'a intéressé dès le début, parce qu'officier de cavalerie dans l'armée française, j'ai pu constater les résultats merveilleux obtenus au siècle dernier, par le gouvernement de ce pays, par le croisement des races indigènes avec le pur-sang anglais. Sorti à titre d'officier de l'Ecole Militaire de St. Cyr, en 1869, j'ai suivi successivement en 1873 les cours de l'école de cavalerie de Saumur, en 1882 et, en 1883 l'école d'Académie de guerre, pour passer le reste de ma carrière dans divers régiments et états-majors. Ces situations, qui m'ont permis de voir la question sous diverses formes m'ont valu d'être choisi par le Bureau pour avoir le dépôt d'un de ses plus beaux étalons. "Oraculum" a, en effet, paru avec succès sur les hippodromes des Etats-Unis et il est aujourd'hui, sans qu'il soit possible de le contester, le plus beau cheval de sang de l'Ouest: tel est le premier étalon offert par le bureau au Manitoba.

"Je poserai d'abord comme principe qu'après plus d'un siècle d'expériences tous les hommes qui se sont occupés d'élevage savent et proclament que l'étalon pur-sang est le véritable modificateur des races chevalines. Personne ne saurait contester cet axiome puisque personne n'a pu trouver d'autre moyen d'améliorer les races d'une contrée. Le pur-sang créé par les Anglais au XVIII siècle a, en effet, des qualités qu'on ne saurait lui discuter. Les plus saillantes sont l'énergie, la force, l'élégance, la vitesse et le pouvoir de transmettre rapidement ces qualités aux races inférieures, pour les améliorer.

On a reconnu en outre que l'étalon transmettait ces qualités d'une façon d'autant plus marquée qu'il les tenait lui-même d'une plus haute lignée.

L'impression laissée à une race par le pur-sang subsiste, du reste, pendant de longues années quoiqu'il soit bon de le renouveler périodiquement, pour continuer la progression ascendante. Dès que le gouvernement français a été pénétré de ces idées à la suite d'études suivies chez les éleveurs anglais, on a couvert les régions d'élevage de dépôts d'étalons et créé des administrations pour diriger les opérations de croisement, instruire les éleveurs et surveiller les produits. On a appris aux fermiers l'utilité d'une nourriture fortifiante et d'un exercice approprié et de nombreux vétérinaires ont assuré l'hygiène et la santé des animaux. Les croisements ont été dirigés de façon à obtenir des produits répondant aux besoins.

On a conservé aux chevaux destinés à la cavalerie les formes et l'élégance du cheval de sang, en améliorant progressivement les juments. Les chevaux de trait destinés au service des équipages de luxe ont reçu plus de poids. On a créé des étalons de demi-sang ou de 3-4 sang de gros poids et fortement musclés pour les races de travail.

"Le poids ne suffit pas, en effet, pour produire un maximum de travail utile et ils sont dans une grave erreur, ceux qui s'en contentent. Le cheval lourd et mou coûte aussi cher à nourrir que le cheval fort et énergique, mais le travail fourni par le premier diffère absolument du travail du second.

"A la suite de ces transformations, des marchés réguliers se sont établis, suivant les divers régions, et après une période relativement courte, quoique les améliorations aient demandé souvent plusieurs générations de chevaux, on a vu des régions d'élevage se transformer, les villages se rebâtir et l'aisance pénétrer partout.

L'immense vague de voyageurs qui chaque année déferle sur la France a pu constater du reste, dans nos magnifiques expositions l'élégance de nos races chevalines, leur parfaite homogénité et leur appropriation aux différents services. Tous ceux qui sont allés a Paris ont pu voir les foules d'étrangers qui chaque soir remontent les promenades des Champs Elysées et du Bois de Boulogne pour admirer les chevaux d'omnibus et d'officiers. Tels sont les résultats obtenus par le croisement du pur-sang avec les races indigènes. Il y a donc un gain considérable en élégance, valeur, énergie et travail. Ces améliorations ont été obtenues par tous les gouvernements d'Europe. L'Allemagne, sans être en retard n'a peut-être pas encore obtenu un résultat aussi général. C'est ce qui faisait dire récemment à un de ses hommes d'Etat: "Il faut encore développer notre élevage et payerions-nous à la France et à l'Angleterre leurs étalons $20,000, que ce ne serait pas encore trop cher.

"Le Bureau National d'Elevage du Canada a pensé qu'il pourrait lancer le pays dans ce genre de progrès. Pour le moment nos campagnes sont remplies de juments provenant d'étalons de toute catégorie et plutôt très inférieurs. Il y a beaucoup à faire. Il semble que le temps soit venu de faire appel au pur-sang. Je ne prétends pas que le succès sera immédiat, mais peut-on rester plus longtemps avec une race médiocre et sans élégance. L'introduction du pur-sang produira de suite une amélioration avec certaines juments bien appropriées; avec d'autres il faudra plusieurs générations. On devra créer pour avoir de bons chevaux de travail des étalons de 3-4 sang, suffisamment musclés et vigoureux et remplacer au plus vite les vilains étalons qui entretiennent une race inférieure. On apprendra petit à petit aux fermiers à approprier le cheval et la jument pour obtenir tel ou tel produit. On leur fera connaître la nourriture nécessaire pour l'été et la saison d'hiver, l'exercice utile pour développer les forces du poulain, etc. Il n'est pas possible qu'au bout de quelques années, il ne se forme pas un marché de chevaux qui les rémunérera de leurs peines, sans parler des avantages qu'ils auraient pour leurs travaux et l'agrément d'élever de jolis chevaux. Les conclusions qui s'imposent à mon humble avis, c'est de favoriser les bonnes volontés du Bureau National d'Elevage du Canada qui a pris l'initiative de confier déjà un certain nombre de très bons et beaux étalons à des fermiers. Nous avons le bon espoir que le gouvernement partagera notre avis et contribuera par le fait, à créer une source de richesse pour le pays."

CHRONIQUE REGIONALE

(De nos correspondants particuliers)

LAC LABICHE, Alta.

Durant les trois premières semaines de mai vingt nouveaux homesteads ont été pris dans les environs.

Il y a encore de très belles terres à prendre autour d'un lac de dix milles de long sur deux milles de large.

Jusqu'alors ces terres n'avaient pas été prises parce qu'elles n'étaient pas encore arpentées.

Le lac est très poissonneux et la grève est d'un beau sable blanc Ceux qui désirent se placer auprès d'un lac pittoresque et poissonneux devraient s'empresser de venir ici.

La ligne de chemin de fer d'Edmonton au Fort McMurray passera à trois milles de ce lac.

Autour du lac LaBiche même, nous avons encore quelques terres superbes à prendre.

Trois arpenteurs travaillent actuellement à diviser de nouveaux terrains.

Chaque jour nous avons ici des visiteurs qui viennent engager des hommes pour descendre les bateaux d'Athabasca Landing au Fort McMurray ou les monter au Petit Lac des Esclaves.

Ces hommes sont payés jusqu'à 80 dollars par mois.

Ce trafic fluvial est impuissant à satisfaire au besoin de ravitaillement du Nord et il est grand temps qu'une voie ferrée se construise si l'on ne veut pas que les gens de l'Athabasca et du Mackenzie meurent de faim, faute de pouvoir se procurer des vivres.

Au lac La Biche et à Plamondonville, nous avons trois magasins, très bien fournis, qui vendent des marchandises à prix raisonnables.

ST BRIEUX, Sask.

Quatre équipes travaillent en ce moment sur la ligne de Melfort à St. Brieux. Nous sommes donc assurés de l'achèvement de cette voie ferrée pour l'automne prochain. Pourquoi tant de colons de langue française, qui cherchent des homesteads sans but précis, ne viennent-ils pas visiter les terres du lac Lenore?

Plus de cent familles trouveraient à s'installer au milieu de nous. Elles ne regretteraient pas un petit voyage de Melfort à St. Brieux pour constater par elles-mêmes l'excellence du sol, les avantages que leur offrent nos lacs poissonneux et la facilité de se procurer le bois de chauffage. Nous n'hésitons pas à dire que St. Brieux est appelé à devenir bientôt un grand centre de commerce, grâce aux croisements des lignes qui s'y feront. Des maisons de plaisance se bâtiront sur les bords du Lac pour recevoir pendant les mois d'été les personnes fatiguées de la vie de bureau et qui ont besoin de goûter l'air frais de la campagne. Le site d'ailleurs est aussi varié qu'enchanteur. Un Américain a déjà pris son homestead auprès de la Mission; il possède un bateau à gazoline qui lui permettra de passer en quelques heures chez les Allemands nos voisins.

Mais que les cultivateurs viennent surtout; les numéros impairs comme les numéros pairs sont ouverts chez nous. De là l'avantage immense de ne pas s'éloigner les uns des autres.

LAMOUREUX, Alta.

Vendredi 10 juin aura lieu, à l'église de N.-D. de Lourdes de Lamoureux le service anniversaire de Narcisse Dorais, père du Rév. Ernest Dorais, ancien curé de la paroisse. Les parents et amis de la famille sont invités à assister au service, ou tout au moins à offrir une prière pour le repos de l'âme de Narcisse Dorais.

Chronique Locale

NOTES PERSONNELLES

Dimanche dernier, une charmante soirée avait lieu, en l'honneur de Melles Prince et Bureau, à la jolie résidence de M. et Mme O. Tessier, avenue Victoria.

L'élite de la société canadienne-française d'Edmonton avait répondu à l'invitation de la maîtresse de maison.

La courtoisie bien connue des hôtes, l'entrain et la gaîté des nombreux invités contribuèrent à faire de cette délicieuse fête un franc succès.

Musique, danses et jeux captivèrent si bien tout le monde que l'heure s'écoula sans que nul y prit garde et l'on ne se sépara qu'à une heure avancée, en déclarant la soirée l'une des plus réussies de la saison.

Melles Bureau et Prince sont parties lundi dernier pour Battleford.

MM. J. R. Miquelon, de Calgary, St. Hilaire, de Brosseau, et M. et Mme Turgeon, d'Hardisty, étaient de passage à Edmonton, cette semaine.

M. Emile Roy, arpenteur fédéral est parti mardi soir pour Battleford, avec une équipe d'hommes pour effectuer des travaux d'arpentage.

M. et Mme Barry et Mme Lachambre, d'Edmonton, sont partis pour l'est, mercredi soir. Les voyageurs, à qui nous souhaitons bon voyage, s'en vont visiter leurs parents et amis de la vieille province.

Mesdames Lachambre et Barry demeureront dans l'est pendant tout l'été.

Le Capitaine St. Louis, manufacturier de cigares de Québec, est de passage au milieu de nous.

M. Ernest Roy, arpenteur, arrivé de Québec dernièrement est parti mardi soir pour Battleford.

M. L. E. Fontaine, inspecteur des Terres, est de passage en ville.

M. J. P. Bélanger, propriétaire de l'hôtel Queen, au Fort Saskatchewan, est en voyage à Edmonton, pour affaires.

M. G. J. Lonergan, inspecteur des Terres est de passage à Edmonton.

Madame Louis Madore donnait un thé de jeunes filles, jeudi dernier, en l'honneur de Mlle Bureau, d'Ottawa, et de Mlle Prince, de Battleford.

Le service était fait par Mesdames Delavault, Martin et Charbonneau, aidées des Mesdemoiselles Tessier, Edwards, Denis et Richardson.

Une trentaine de jeunes filles étaient présentes.

L'hon. Sénateur Ph. Roy a été réélu président d'honneur de l'Association St. Jean Baptiste, au cours de l'assemblée annuelle tenue dimanche dernier.

Le Sénateur Roy occupe la présidence d'honneur depuis la reconstitution de l'Association en 1907.

M. Ovila Vincent, propriétaire d'une écurie de louage à Brosseau, est en voyage d'affaires à Edmonton. M. Vincent se propose de descendre en province de Québec à l'occasion du Congrès Eucharistique; il en profitera pour visiter ses parents et amis.

M. Léon Lambert, de Wolf Creek, était de passage à Edmonton, cette semaine.

Egalement parmi nous, M. R. Provost, assistant arpenteur.

M. Victor Charron, de Crookston, Michigan, est arrivé depuis peu à Edmonton.

M. Charron nous revient pour la deuxième fois. Son premier voyage date de 17 ans!... Inutile de dire que M. Charron ne reconnait plus du tout Edmonton; lors de son voyage précédent il n'y avait guère que quelques maisons de bois échelonnées le long de la rue principale.

A cette époque des lots furent offerts pour quelques piastres à M. Charron, qui en valent aujourd'hui des milliers! M. Charron regrette amèrement de ne pas s'être établi alors dans le pays.

M. Wilfrid Roy, de l'Anse, Michigan, est de passage à Edmonton. M. Roy, qui a été amené dans le pays par M. D. H. Morin, agent de colonisation, revient d'une excursion dans la région de St. Paul et de Moose Lake. M. Roy est absolument enchanté de son examen du pays et il a l'intention de retourner chercher ses capitaux pour établir sans délai une exploitation agricole.

FEU Mme V. CHENIER

La dépouille mortelle de Mme Victoria Chénier, première femme de feu M. Jos. Chénier et mère de M. Armand Chénier d'Edmonton, vient d'être transportée du cimetière de Calgary à celui d'Edmonton pour être inhumée dans le terrain de la famille Chénier.

Mme V. Chénier est morte, il y a 20 ans, à Camrose, Alta., ses restes mortels ont été transportés à Edmonton par les soins de M. J. R. Miquelon, de Calgary, son beau-frère.

Mme Victoria Chénier était la soeur de Mme Elisa Chénier de feu Mme J. R. Miquelon, de Mme J. A. Beauchamp, de Mme LaBissonnière et de MM. Jos. et A. Charbonneau.

A PROPOS DU FRANCAIS AU BUREAU DES TERRES.

En réponse aux déclarations de M. Mackenzie, que nous avons publiées dans un précédent numéro, M. Ferdinand Beauchamp nous écrit pour nous informer que la lettre rédigée en français qu'il a envoyée au bureau des Terres n'a pas encore obtenu de réponse bien qu'il soit sûr qu'elle ait été reçue.

M. Beauchamp ajoute qu'il a dû, contrairement à l'affirmation de M. Mackenzie, se faire interpréter par une personne de bonne volonté pour obtenir des renseignements dont il avait besoin. A sa deuxième visite, n'ayant pas d'interprète, un employé l'a renvoyé au domicile de M. Arsenault, actuellement en congé régulier, pour obtenir les informations qu'il était venu chercher.

M. Beauchamp conclut de là que c'est à tort que M. Mackenzie prétend qu'en tout temps il y a au bureau des Terres des employés susceptibles de renseigner dans leur langue les Canadiens-français.

ASSEMBLEE DE L'ASSOCIATION ST. JEAN BAPTISTE

Election des officiers.

Dimanche dernier, avait lieu en présence d'un grand nombre des membres de l'Association St. Jean Baptiste d'Edmonton, l'élection des officiers pour l'année 1910-11.

Ont été élus aux différentes charges:

Président d'honneur: Hon. Sénateur Roy.

Président: Louis Madore.

Vice-Président: H. Milton Martin.

Secrétaire: A. Boileau.

Trésorier: L. A. Giroux.

Directeurs: MM. Laurendeau, Picard, W. Gariépy et Jules Royal.

Le président sortant, M. le Dr Blais, prononça un spirituel discours de remerciement, très applaudi par l'assistance.

M. Madore, qui lui succède dans les fonctions présidentielles, remercia les membres de l'Association de l'honneur qu'ils venaient de lui faire en le nommant président de l'Association et il les assura de son entier dévouement.

Le R. P. Cornelier fut nommé chapelain de l'Association.

Parmi les résolutions adoptées nous signalons la motion de regrets et de condoléances votée par l'assistance à l'occasion de la mort du roi Edouard.

Cette résolution proposée par M. J. A. Galibois et secondée par M. W. Gariépy, a été envoyée au Gouverneur-Général.

Le secrétaire donna ensuite lecture d'une lettre du Cercle St. Jean Baptiste de la Rivière-qui-Barre, invitant les membres de l'association à venir assister à la célébration de la St. Jean Baptiste à la Rivière-qui-Barre.

Le Bureau des directeurs fut nommé comme délégation officielle de l'Association.

LE STARLAND

Avec ses vues toujours instructives et attrayantes, le Starland conquiert une popularité de plu en plus grande.

C'est le rendez-vous favori des dames et des enfants qui sont toujours assurés de trouver des vues absolument irréprochables

Les matinées ont lieu chaque jour de 3 heures à cinq heures.

Le samedi il y a matinée spéciale pour les enfants.

Nous invitons ceux qui n'ont pas encore rendu visite au Starland à ne pas tarder plus longtemps à apprendre le chemin du populaire théâtre.

Ils y passeront des soirées exquises de récréation.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de MM. LaFlèche, frères, que nous publions sur la page 6 du présent numéro.

Le succès remporté par nos compatriotes est un bel exemple de ce que peut la confiance en soi alliée à la ténacité dans les affaires. Il y a deux ans à peine MM. LaFlèche ouvrait un premier atelier de tailleur, Première rue, leur clientèle ne tarda pas à s'accroître grâce à la perfection de leur travail.

Aujourd'hui MM. LaFlèche se voient dans l'obligation d'ouvrir un magasin dans la partie la plus centrale de l'avenue Jasper, pour se maintenir à la hauteur de leur popularité toujours croissante.

Leur nouveau magasin sera installé d'une façon toute moderne et avec un luxe encore inconnu à Edmonton.

Nous souhaitons de nouveaux succès à nos entreprenants compatriotes.

EDISON, Alta.

Nous avions tout récemment ici une magnifique partie de base ball jouée entre les clubs d'Edison et de Jeffries.

La première rencontre eut lieu à Edison, le résultat fut de 6 à 36 en faveur du club d'Edison. La deuxième rencontre eut lieu à Jeffrey et donna pour résultat 1 à 33 en faveur du club d'Edison.

Nous souhaitons de nouveaux succès à notre club.

TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION ST. JEAN BAPTISTE, POUR ETRE ENVOYEE A S. E. LE GOUVERNEUR-GENERAL.

"L'Association St. Jean-Baptiste d'Edmonton, désirant exprimer les vifs regrets avec lesquels elle a appris la mort de notre regretté souverain, Sa Majesté Edouard VII, adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada l'expression de ses très respectueuses condoléances.

"L'Association désire, par la même occasion, témoigner de son profond attachement et de sa loyauté envers Sa Majesté le roi George V.

Edmonton, 29 mai, 1910.

A. BOILEAU,
Secrétaire.

LOUIS MADORE,
Président.

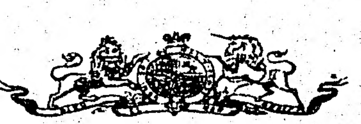
UNE STATUE D'EDOUARD VII

Ottawa, 27.—Le gouvernement fera ériger une statue d'Edouard VII sur le square du palais législatif, près de celle de la reine Victoria.

Mme J. A. McNeil, 245 avenue Jasper ouest, désire annoncer au public en général qu'elle vient d'ouvrir un atelier de confection pour dames. Ouvrage garanti. On sollicite une visite.

TROUVEE une jument noire avec tâche blanche sur le front, poids de 1100 à 1200 lbs. La réclamer chez L. Montpetit, Legal, P. O.

MM. Ludger Lemire, Jos. Couture et Pews, de Morinville, étaient de passage à Edmonton, cette semaine.



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

CHARBON.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2,500 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieux.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.